

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 20

N° 49

## ASSEMBLÉE NATIONALE

15 décembre 2014

---

PLFR POUR 2014 - (N° 2455)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 49

présenté par

Mme Rabault, rapporteure au nom de la commission des finances

-----

#### ARTICLE 20

À l'alinéa 11, supprimer les mots :

« du présent article ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de rétablir le texte voté par l'Assemblée nationale en première lecture.